



La brigade franco-allemande et la relance de la défense européenne

Jacob ROSS

Nicolas TÉTERCHEN

► Points clés

■ Le contexte de création de la brigade, à la fin de la guerre froide, présente des analogies avec la conjoncture actuelle et témoigne du fait que les Européens ont perdu plus de trente ans pour renforcer leur sécurité.

■ Il est urgent que le gouvernement allemand engage un dialogue stratégique sur la sécurité de l'Europe – en premier lieu avec la France, puis avec d'autres partenaires européens.

■ La victoire électorale de Donald Trump a relancé l'idée d'une « armée européenne ». Or celle-ci est, dans la situation actuelle, absolument irréaliste. La brigade franco-allemande témoignera de la possibilité d'une intégration à long terme de la défense européenne, et d'une européanisation de l'OTAN.

■ La formation a vocation à démontrer la capacité d'impulsion franco-allemande en Europe de l'Est – intégrée dans les structures de l'OTAN et en étroite coordination avec les États partenaires sur le terrain.

Introduction

Une chose est claire depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche : le projet d'unification européenne est menacé dans son existence même. À moins d'élaborer une politique de défense souveraine pour parer à la guerre en Ukraine et à l'affaiblissement des garanties de sécurité américaines, l'Union européenne (UE) verra se poursuivre l'érosion de sa dynamique de cohésion interne et de son attractivité externe. La France et l'Allemagne sont en mesure de prévenir ce scénario. Feront-elles preuve d'une volonté politique suffisante ? L'évolution de la brigade franco-allemande représentera un bon indicateur pour évaluer leurs véritables dispositions.

Trois décennies perdues pour la sécurité de l'Europe

La récente conférence de Munich sur la sécurité a confirmé les pires inquiétudes des Européens. Peu avant la conférence, le nouveau secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, était déjà clair : à l'avenir, les États-Unis « ne se concentreront pas en priorité sur la sécurité de l'Europe¹ ». Et au cours de la conférence, le vice-président américain J. D. Vance a affirmé dans un discours controversé : « Il est important qu'au cours des prochaines années l'Europe mette les bouchées doubles pour assurer elle-même sa défense. » Accusant les gouvernements européens de méconnaître les principes démocratiques, il a déclaré que la première menace pour l'Europe ne venait pas de la Russie ou de la Chine mais de l'intérieur, et indiqué que le président Donald Trump était convaincu qu'il incombait aux Européens de « jouer un rôle plus grand dans l'avenir de ce continent », tandis que son pays se concentrerait sur des régions du monde en plus grave péril².

Une fois le choc passé, la pression des États-Unis pourrait accélérer l'intégration européenne et l'europanisation de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Friedrich Merz, le probable futur chancelier allemand, a déclaré le soir des élections qui l'ont porté en tête que la priorité absolue était désormais d'établir l'unité et de renforcer l'Europe « afin d'atteindre progressivement de l'indépendance vis-à-vis des États-Unis³ ». L'étude de la brigade franco-allemande – structure binationale issue d'une

Ce *Briefing* reprend en partie les éléments d'un colloque qui s'est tenu à Strasbourg en mai 2024 sous l'égide conjointe du Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) de l'Institut français des relations internationales (Ifri) et de la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP).

1. N. Bertrand, C. Sebastian *et al.*, « Hegseth Rules Out NATO Membership for Ukraine », CNN, 12 février 2025, disponible sur : <https://edition.cnn.com>.

2. J. D. Vance, cité par C. Lu, « The Speech That Stunned Europe », *Foreign Policy*, 18 février 2025, disponible sur : <https://foreignpolicy.com>.

3. F. Merz, « Der US-Regierung ist das Schicksal Europas weitgehend gleichgültig », *Managermagazin*, 23 février 2025, disponible sur : www.manager-magazin.de.

décision de 1987 et qui a vu le jour en 1989 – peut être une base pertinente pour évaluer la disposition réelle des responsables politiques à renforcer la souveraineté de l'Europe. En effet, la conjoncture actuelle présente bien des similitudes avec l'époque de la création de la brigade, à la fin de la guerre froide : le rapprochement franco-allemand en matière de politique de défense à la fin des années 1980 découlait aussi des craintes d'un affaiblissement des garanties de sécurité américaines⁴.

La réélection de Donald Trump et la menace de Washington de réduire la présence américaine en Europe suscitent aujourd'hui des craintes de même nature. Rétrospectivement, il est manifeste que les Européens ont perdu plus de trente ans. En 1983, François Mitterrand appelle à un renforcement de la coopération à l'occasion de l'anniversaire du traité de l'Élysée⁵. Cet appel, en pleine guerre froide, s'inscrit dans une période de menace soviétique massive, pendant laquelle des forces françaises sont déjà stationnées en grand nombre en Allemagne, aux côtés des Américains et des Britanniques. Quatre ans plus tard, l'exercice « Moineau hardi » / « Kecker Spatz » mobilise 20 000 soldats français et 55 000 soldats de la Bundeswehr, hors des structures de commandement de l'OTAN⁶. À l'occasion de sa visite sur place avec le chancelier Helmut Kohl, François Mitterrand propose la création d'un conseil de défense franco-allemand⁷. Helmut Kohl appuie l'idée, mais se montre soucieux de dissiper les inquiétudes des partenaires au sein de l'OTAN, et notamment des États-Unis, qui voient d'un mauvais œil les prémices d'une politique européenne autonome⁸.

Cette même préoccupation explique la réticence des responsables politiques allemands à engager, dès avant les dernières élections américaines, un dialogue sur le renforcement de la sécurité européenne avec leurs homologues français. Ceux-ci, dans la perspective d'une réélection de Donald Trump, les pressent en vain de discuter d'alternatives, conventionnelles et nucléaires, aux garanties américaines. Là où en 1989, l'irrésolution de Berlin pouvait s'expliquer par des réflexes imputables à la guerre froide, elle est désormais dépassée : outre qu'elle méconnaît les évolutions de la politique internationale, elle met en danger la sécurité de l'Europe. La souveraineté européenne ne préoccupe plus guère la classe politique américaine ; au contraire, J. D. Vance l'a appelée de ses vœux dès la conférence de Munich sur la sécurité de 2024⁹.

4. En 1986, Ronald Reagan aborde avec Mikhaïl Gorbatchev le sujet du désarmement nucléaire lors du sommet de Reykjavik. La crainte de Bonn que la nouvelle doctrine américaine, axée sur la dissuasion conventionnelle, n'affaiblisse les garanties de sécurité américaines en Europe, ouvre la voie au rapprochement franco-allemand.

5. Discours de François Mitterrand devant le Bundestag, à l'occasion du 20^e anniversaire du traité de l'Élysée, sur la coopération franco-allemande, la sécurité européenne et la Communauté économique européenne (CEE), 20 janvier 1983, disponible sur : www.elysee.fr.

6. X. Rénier, « Armée de terre – “Moineau hardi” », *Revue Défense nationale*, décembre 1987, disponible sur : www.defnat.com. L'OTAN n'a pas été autorisée à envoyer des observateurs. Des officiers allemands de l'OTAN ont participé en tant qu'« observateurs allemands ».

7. Conférence de presse de François Mitterrand à l'issue des manœuvres franco-allemandes, sur la coopération militaire et l'éventualité d'un conseil de défense entre la France et la RFA, 24 septembre 1987, disponible sur : www.vie-publique.fr.

8. « Daumen Senken », *Der Spiegel*, 27 septembre 1987, disponible sur : www.spiegel.de.

9. J. D. Vance, « Europe Must Stand on Its Own Two Feet on Defense », *Financial Times*, 19 février 2024, disponible sur : www.ft.com.

Employer enfin les symboles politiques

Pour renforcer la souveraineté européenne, rien ne vaut les initiatives franco-allemandes. Il n'est que de se fonder sur les institutions mises en place lors de la guerre froide mais demeurées inexploitées : en premier lieu le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) instauré en 1988 par un protocole additionnel au traité de l'Élysée, et en second lieu la brigade franco-allemande, devenue un an plus tard la première grande unité binationale d'Europe. Le Protocole portant création d'un Conseil

franco-allemand de défense et de sécurité indique-t-il pas, en 1988, que les deux gouvernements sont « convaincus » que la construction européenne restera incomplète tant qu'elle ne s'étendra pas à la sécurité et à la défense¹⁰ ?

La brigade représente un bon indicateur de l'avenir de la politique de défense européenne

Depuis, il ne s'est pas passé grand-chose. Le CFADS et la brigade franco-allemande, qui pourraient revêtir une importance majeure dans le contexte du second mandat de Donald Trump, ne sont investis d'aucun rôle faute d'avoir été développés à la hauteur de leur vocation de « pilier européen » de l'OTAN¹¹. La brigade illustre l'échec de l'intégration de la politique de défense européenne. Car si les états-majors la considèrent précieuse sur le plan militaire, des milliers de soldats français et allemands de la brigade ayant participé à ses opérations, la formation n'a jamais été engagée en commun : seuls les états-majors sont vraiment intégrés.

La brigade représente donc un bon indicateur de l'avenir de la politique de défense européenne. Si elle se voit confier un rôle susceptible de tirer un plein parti de ses atouts, elle pourrait signer l'entrée dans un nouveau chapitre en servant de fer de lance au renouvellement de la relation franco-allemande et, à long terme, à l'intégration européenne. Si, *a contrario*, sa valeur militaire se révèle nulle, sa dissolution en tant que symbole politique s'impose. L'engagement de la brigade permettra donc de tirer des conclusions sur la forme que pourrait prendre la défense souveraine de l'Europe.

Hier comme aujourd'hui, une brigade aux trois fonctions clés

Trois objectifs, plus actuels que jamais, ont présidé à la création de la brigade. Elle répond d'abord à la vocation d'unité opérationnelle binationale, ensuite à celle de symbole franco-allemand explicitement tourné vers l'avenir et, enfin, à celle de terrain pour expérimenter la coopération des forces armées européennes.

10. Archives du ministère des Armées, disponible sur : <https://archives.defense.gouv.fr>.

11. Bundestag, réponse du gouvernement (...), 4 février 1988, disponible sur : <https://dserver.bundestag.de>.

Une formation binationale à des fins militaires

Outre la symbolique politique, la brigade s'est vue assigner des objectifs militaires concrets. Depuis la signature du traité de l'Élysée en 1963, les gouvernements français et allemand ont souligné leur volonté de rapprocher les doctrines militaires et de développer des stratégies communes¹². Des programmes d'échange à destination des militaires et des agents civils existent depuis des décennies¹³. La brigade franco-allemande promettait de donner une impulsion nouvelle en relevant l'ensemble de ces missions. En 1990, à l'occasion d'une visite de terrain, le ministre allemand de la Défense, Gerhard Stoltenberg, rappelle qu'au-delà de la symbolique politique, la brigade remplit une « mission militaire » bien concrète¹⁴.

Cet épisode rappelle la raison d'être de la brigade, au-delà de la symbolique politique. La brigade a aujourd'hui une longue histoire opérationnelle. Des unités ont été envoyées dans plusieurs missions de maintien de la paix : au sein de la Force de stabilisation (SFOR) dirigée par l'OTAN en Bosnie en 1996 et 2002 ; dans le cadre de la Force pour le Kosovo (KFOR) en 1999, 2000 et 2009. Ont suivi des missions de stabilisation et de formation de forces alliées en Afghanistan, en 2004, 2005 et 2009. Mais loin d'opérer un rapprochement, ces opérations ont surtout révélé des différences de cultures stratégiques entre la France et l'Allemagne. Le dernier exemple en date en est l'intervention au Mali entre 2014 et 2020 : alors que les Français combattent les terroristes dans le cadre de la mission Barkhane, les Allemands dirigent des contingents de la mission de formation de l'UE EUTM et de la mission de stabilisation de l'ONU MINUSMA. Là où, officiellement, la brigade franco-allemande est engagée au Mali, ses soldats sont, sur ordre des responsables politiques, « soigneusement séparés [...] avec des tâches très différentes¹⁵ ».

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la brigade a pour mission de renforcer sa présence sur le flanc Est de l'OTAN. Dès 2018, dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN (*eFP – enhanced Forward Presence*), le Jägerbataillon 292 allemand fournit le noyau du *battelgroup* en Lituanie. La brigade franco-allemande réunit toutes les capacités nécessaires aux missions de combat. Les régiments d'infanterie et de cavalerie sont soutenus par des unités d'artillerie et de génie ainsi que par un régiment franco-allemand de soutien logistique¹⁶. Conçue pendant la guerre froide comme réserve stratégique du groupe d'armées Centre de l'OTAN, la brigade pourrait aujourd'hui assumer des missions de sécurisation des flancs ou de l'espace

12. Traité de l'Élysée, disponible sur : www.de.ambafrance.org.

13. *Ibid.*

14. « Formation militaire ou unité-gadget ? La brigade des compromis franco-allemands », *Le Monde*, 19 octobre 1990, disponible sur : www.lemonde.fr.

15. T. Wiegold, « Getrennt marschieren, getrennt schlagen, getrennter Einsatz im gleichen Land », 29 janvier 2018, disponible sur : <https://augengeradeaus.net>.

16. B. Roger-Lacan, « Une conversation avec le général Bertrand-Louis Pflimlin », *Le Grand Continent*, 14 juillet 2023, disponible sur : <https://legrandcontinent.eu>.

arrière sur le flanc Est¹⁷. Encore faut-il une définition commune des objectifs militaires et des scénarios d'intervention.

Symbole du rapprochement stratégique

Outre son intérêt militaire, la création de la brigade franco-allemande a eu valeur de signal dans la phase finale de la guerre froide. Bonn esquisse alors des premiers pas vers la constitution de capacités européennes en dehors de l'OTAN, exauçant enfin les aspirations françaises. Pour Paris, la formation de la brigade en 1989 témoigne de la disposition de l'Allemagne à doter l'Europe d'une souveraineté après des décennies de conflit systémique et de dépendance des garanties américaines. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche réactive cette dynamique. La réponse qu'apportait le ministère allemand de la Défense en 1988 à une question du Bundestag ne saurait être plus en phase avec notre actualité : « Les Allemands et les Français sont convenus [...] de renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique tout en servant de moteur au processus d'unification européenne¹⁸. »

Si cette ambition est restée lettre morte, c'est en raison d'un malentendu jamais dissipé. À Paris, de nombreux responsables politiques escomptaient la fin de l'OTAN en 1989. Claude Martin, ancien ambassadeur en Allemagne, écrit dans ses mémoires que l'Alliance, créée pour contrer la menace soviétique, aurait dû disparaître avec elle. Paris estimait le moment venu de s'affranchir de l'hégémonie américaine et de mettre en place une défense souveraine de l'UE. Les historiens confirment que le gouvernement français voyait la brigade franco-allemande comme un « message clair à Washington, compris comme tel par les responsables allemands¹⁹ ». Or les objectifs de Berlin étaient tout autres : Helmut Kohl entendait rapprocher d'un front potentiel les forces françaises qui n'étaient jusqu'alors pas intégrées au dispositif de défense avancée de l'OTAN.

Terrain d'expérimentation de la coopération de forces armées européennes

Dès le départ, l'idée que la brigade pourrait constituer le socle de l'intégration européenne était donc vouée à faire long feu. Si François Mitterrand et Helmut Kohl qualifient la brigade d'« embryon » de coopération européenne en 1989²⁰, les divergences fondamentales dans les relations transatlantiques ne disparaîtront pas. Or, s'il existe aujourd'hui maints exemples de coopération bilatérale ou multinationale en Europe – tels que le corps d'armée germano-néerlandais, et les coopérations entre les armées belge et française –, l'histoire de l'intégration européenne montre que la

17. Colloque sur la brigade franco-allemande, IFRI-DGAP, mai 2024.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. A. Statz, « Deutsch-französische Militärkooperation – Eine Achse der Westeuropäisierung ? », *PROKLA. Zeitschrift für Kritische Sozialwissenschaft*, 1989, vol. 19, n° 75, p. 47-71, disponible sur : www.prokla.de.

souveraineté européenne en matière de défense est indissociable de l'unité de vues entre la France et l'Allemagne²¹.

Cette unité achoppe une première fois en 1952, lorsque le Parlement français se prononce contre la ratification du projet d'inspiration allemande de créer une Communauté européenne de défense (CED) entre la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, les députés français y voyant une menace pour la souveraineté nationale. Quarante ans plus tard, l'Eurocorps²², issu de la brigade franco-allemande, relance la tentative de renforcer les capacités européennes. Son état-major est certifié comme quartier général terrestre à haut niveau de préparation [QG HRF(L)] de l'OTAN²³, et pourrait commander jusqu'à 60 000 soldats en cas de guerre. Mais là encore, les motivations sont quasiment opposées : perçu à Berlin, lors de sa création en 1992, comme le signe d'un rapprochement français en direction de l'OTAN (Paris ne rejoindra le commandement militaire de l'Alliance qu'en 2009), le corps symbolise pour Paris un jalon supplémentaire vers une défense souveraine et indépendante des États-Unis²⁴.

Depuis la victoire électorale de Donald Trump, le projet d'une armée européenne refait surface. Mais les experts avertissent de son caractère irréaliste dans le contexte actuel, et du risque qu'elle « provoque discorde et durcissement²⁵ ». Parallèlement, la brigade franco-allemande poursuit ses activités de formation binationale d'envergure et demeure un laboratoire de coopération bilatérale et multilatérale²⁶. Tant qu'elle subsiste, l'idée qui présida à sa création, celle d'une future armée européenne, reste vivante. Mais il est temps, en 2025, de trancher la question de l'avenir de la coopération militaire bilatérale et multilatérale au niveau de la brigade, et de choisir de l'investir pleinement ou de renoncer à une politique purement symbolique au vu de l'ampleur de la crise sécuritaire que connaît l'Europe.

Il est temps, en 2025, de trancher la question de l'avenir de la coopération militaire bilatérale et multilatérale au niveau de la brigade

21. Lire par exemple R. Bossong, N. von Ondarza (dir.), *Stand der Integration*, avril 2024, disponible sur : www.swp-berlin.org.

22. L'Eurocorps est un état-major avec une structure de commandement autonome, opérationnelle et permanente, qui regroupe onze nations (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pologne, Grèce, Italie, Roumanie et Turquie). Il a été créé pour renforcer la capacité de l'UE de surmonter les défis sécuritaires contemporains ; voir « Corps Européen », disponible sur : www.defense.gouv.fr

23. « A Force for the EU and NATO », Eurocorps, 2025, disponible sur : www.eurocorps.org.

24. Colloque sur la Brigade franco-allemande, IFRI-DGAP, mai 2024.

25. H. Peter-Bartels, « Nur eine starke europäische Armee hält Putin auf Distanz », DGAP, 9 janvier 2025, disponible sur : <https://dgap.org>.

26. Colloque sur la Brigade franco-allemande, *op. cit.*

La « solidarité stratégique », une notion qui reste confuse

Depuis le début de la guerre en Ukraine, Paris et Berlin ont affirmé à plusieurs reprises leur volonté d'attribuer un rôle opérationnel à la brigade. Celle-ci est décrite comme un vecteur de la « solidarité franco-allemande²⁷ ». Une déclaration conjointe publiée en 2023 par le Conseil des ministres franco-allemand, qui souligne d'emblée les engagements nationaux au sein de l'UE et de l'OTAN, annonce, après les phrases d'usage sur l'« approfondissement des capacités de défense européenne, y compris pour renforcer le pilier européen au sein de l'OTAN » et la « coopération plus étroite entre Union européenne et OTAN », des exercices conjoints au sein de la brigade franco-allemande en Lituanie et en Roumanie, où France et Allemagne sont actives en tant qu'États membres de l'OTAN²⁸. Mais les approches nationales restent on ne peut plus divergentes²⁹ : là où Berlin, en Lituanie, mise sur le lien avec les États-Unis, Paris considère sa présence en Roumanie comme un test pour l'eupéanisation de l'OTAN.

Dans ces conditions, le rôle de la brigade franco-allemande demeure incertain. En mai 2024, son commandement a été transféré en Lituanie ; parallèlement, les conclusions du dernier Conseil franco-allemand de défense et de sécurité mentionnent la formation mais s'abstiennent de définir des missions militaires précises³⁰. En janvier 2025, lors d'une réunion à Paris, les ministres de la Défense ont signé une déclaration d'intention plaçant temporairement la brigade sous le commandement de l'OTAN³¹. Outre les contributions nationales dans le cadre de la présence avancée renforcée, une présence commune sera assurée sur le flanc Est de l'OTAN.

La démarche répond à des objectifs stratégiques et politiques régulièrement énoncés depuis la mise en place de la brigade : en plaçant des unités françaises sous le commandement de l'OTAN, les deux alliés

répondent tant aux attentes historiques de Berlin qu'à l'aspiration française de se servir de la brigade comme d'un laboratoire de la souveraineté européenne. Mais une fois de plus, ils se gardent de définir des scénarios d'intervention. La formation reste utilisée à des fins politiques, et non comme moyen de dissuasion militaire à l'égard de la Russie.

L'intégration de la brigade franco-allemande dans les structures de l'OTAN représente un signal politique

27. *Ibid.*

28. « Déclaration conjointe – Conseil des ministres franco-allemand », Élysée, 22 janvier 2023, disponible sur : www.elysee.fr.

29. B. Müller, « 1870 reloaded », 14 janvier 2025, disponible sur : www.reservistenverband.de.

30. Conclusions du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, publiées sur le site de l'Élysée le 29 mai 2024, disponible sur : www.elysee.fr.

31. Plus d'informations sur : <https://allemagneenfrance.diplo.de>.

Recommandations

L'intégration de la brigade franco-allemande dans les structures de l'OTAN représente un signal politique au début du second mandat de Donald Trump. Le fait qu'elle pourrait bientôt être placée sous le commandement d'un général polonais dans « l'espace protégé » (« *geschützten Raum* ») de l'Alliance sur le flanc Est va dans le sens de la volonté politique de positionner le Triangle de Weimar comme force d'impulsion. La formation est à même de répondre aux attentes historiques en posant la première pierre du pilier européen de l'OTAN. Si le prochain gouvernement allemand prend au sérieux la souveraineté européenne, plusieurs éléments devront être pris en compte.

Engager un dialogue stratégique avec la France

L'intégration de la brigade franco-allemande aux garanties de sécurité que l'Europe apportera à l'Ukraine pourrait être une chance pour l'intégration européenne, tant elle peut apporter une impulsion militaire. Jusqu'à présent, l'armée française s'est montrée méfiante vis-à-vis de la brigade au vu des exigences imposées à ses propres forces, critiquant son « parfum de guerre froide avec sa forte composante d'armée de Terre³² ». Or ce profil fait précisément figure de référence désormais en matière de modernisation, surtout dans les forces terrestres. Le général Thierry Burkhard, qui était alors chef d'état-major de l'armée de Terre, a annoncé en 2019 qu'il entendait redensifier la structure de l'armée de Terre³³. Il a appelé en 2020 à « réapprendre à faire manœuvrer conjointement de grandes unités de type brigade et division³⁴ » et a récemment annoncé son intention de déployer davantage de soldats dans les missions de l'OTAN³⁵.

Cette impulsion doit de toute urgence s'accompagner d'un dialogue politique au plus haut niveau. Emmanuel Macron, lors du forum Globsec de Bratislava³⁶, a amorcé un « pivot vers l'Europe » de la France³⁷. Les diplomates parlent de l'« agenda de Bratislava³⁸ » pour évoquer cette dynamique qui fait passer le « pilier européen au sein de l'OTAN » avant l'« autonomie stratégique ». Au sein de la classe politique et de l'administration françaises, de nombreux responsables se prononcent en faveur d'un changement d'orientation, appelant la France à investir dans la défense de l'Europe plutôt que dans les opérations extérieures. Des députés plaident pour un engagement

32. R. Soldt et M. Wiegel, « Sag' zum Abschied leise au revoir », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 24 octobre 2013, disponible sur : www.faz.net.

33. T. Burkhard, cité par O. Schmitt et É. Tenenbaum, « Caught Between a Rock and a Hard Place: The French Army, Expeditionary Warfare, and the Return of Strategic Competition », in M. Weissman, N. Nilsson (dir.), *Advanced Land Warfare*, Oxford, Oxford University Press, 2023, p. 353-372.

34. T. Burkhard, « La vision stratégique de l'Armée de terre », *Revue Défense nationale*, 2020, disponible sur : www.defnat.com.

35. T. Burkhard, « La vision stratégique du CEMA », Ministère des Armées, octobre 2021, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

36. E. Macron, Discours de clôture du Président de la République, 31 mai 2023, disponible sur : www.cz.ambafrance.org.

37. J. Ross, « Frankreichs 'Pivot to Europe' », DGAP, mars 2024, disponible sur : <https://dgap.org>.

38. D. Cadier et M. Quencez, « France's Policy Shift on Ukraine's NATO Membership », *War on the Rocks*, 10 août 2023, disponible sur : <https://warontherocks.com>.

renforcé au sein de l'OTAN³⁹ ; la Cour des Comptes a exhorté les ministères, en 2023, à promouvoir les carrières civiles et militaires au sein de l'Alliance⁴⁰.

Pour l'Allemagne, c'est une occasion historique. La France pourrait se rapprocher de l'OTAN et s'ancrer davantage dans un Occident collectif que les menaces américaines sont en passe d'affaiblir. Berlin peine manifestement à comprendre le tournant militaire et politique historique qui se profile à Paris. Or la pérennité de celui-ci est tout sauf acquise ; il est dans l'intérêt stratégique de l'Allemagne de le conforter et de le perpétuer. Il est indispensable que le prochain gouvernement fédéral engage au plus tôt un dialogue stratégique avec Paris. Le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité s'impose comme plateforme de dialogue au niveau ministériel.

Pérenniser les discussions au sein du groupe E5 et être force de proposition

Depuis 1963, la convergence des orientations stratégiques de la France et de l'Allemagne a régulièrement été préconisée⁴¹, sans jamais être résolument mise en œuvre. La sécurité de l'Europe en dépend aujourd'hui, compte tenu du recul des garanties de sécurité américaines en Europe et de la situation précaire de l'Ukraine. En novembre 2024, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, se sont réunis des représentants des ministères de la Défense de cinq pays européens : France, Allemagne, Italie, Pologne et Royaume-Uni. De nombreuses voix se sont élevées pour réclamer la création d'un « noyau dur européen au service de la politique de sécurité⁴² ». Dans le contexte des négociations entre la Russie et les États-Unis à Riyad, l'Europe se voit contrainte de préparer des garanties de sécurité pour l'Ukraine et une dissuasion efficace contre la Russie en cas de mobilisation. Les puissances nucléaires européennes que sont le Royaume-Uni et la France n'excluent plus l'envoi de troupes européennes au sol⁴³.

Il appartient au prochain gouvernement fédéral allemand, aux côtés de la France et d'autres partenaires, de formuler une offre qui renforce la sécurité ukrainienne et limite le désengagement américain en Europe⁴⁴. La brigade franco-allemande pourrait en être une composante, à condition d'apporter de réels atouts militaires et de ne pas se cantonner au rôle d'emblème politique. Le temps de la politique symbolique est bel et bien révolu : si, comme l'indiquent les experts⁴⁵, le bilan de la brigade franco-allemande

39. A. Getenet, « Quelle stratégie d'influence pour la France au sein de l'OTAN », *Revue Défense Nationale*, n° 856, p. 25-30.

40. « La participation de la France à l'Otan : une contribution croissante », Cour des Comptes, 4 octobre 2023, disponible sur : www.ccomptes.fr.

41. Dernier exemple en date, en 2019, sur une base intergouvernementale, dans le traité d'Aix-la-Chapelle : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, Traité d'Aix-la-Chapelle, 22 janvier 2019, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr.

42. M. Gathmann, « Grönland, Panama, Kanada ? Trump ist ein Meister der Ablenkung », *Der Stern*, 10 janvier 2025, disponible sur : www.stern.de.

43. « Europeans Explore Troops for Ukraine Ceasefire », *The Washington Post*, 18 février 2025, disponible sur : www.washingtonpost.com.

44. C. Masala, « Es gibt nur eine Chance, Europas Sicherheit zu gewährleisten », *Handelsblatt*, 12 février 2025, disponible sur : www.handelsblatt.com.

45. Entretien, février 2025.

montre que la coopération européenne en matière de forces armées n'a de sens qu'au niveau de la division ou du corps d'armée, il convient de dissoudre les structures de la brigade et de développer l'état-major binational.

La politique allemande doit faire la preuve de son engagement en faveur de la souveraineté européenne, à rebours de sa position à la fin des années 1980 ; ses partenaires français l'y exhortent depuis des décennies. Et, à la différence du contexte de la guerre froide, cette évolution promet, au vu des relations avec l'administration Trump, d'être la voie la plus fructueuse pour tempérer la réduction des garanties de sécurité américaines et gagner du temps.

Jacob Ross est chercheur à l'Institut allemand de politique étrangère (*Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik, DGAP*), où il se concentre notamment sur la France et les relations franco-allemandes. Auparavant, il a travaillé en tant qu'assistant à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et à l'Assemblée nationale, ainsi que dans deux directions du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à Paris.

Nicolas Téterchen est doctorant à l'Université de Cergy ; sa thèse porte sur les perceptions de la politique de défense en Allemagne de 1990 à 2022. Il est assistant de recherche au programme France et relations franco-allemandes à l'Institut allemand de politique étrangère (*Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik, DGAP*) à Berlin. Il était auparavant en poste à la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) à Paris.

Comment citer cette publication :

Jacob Ross et Nicolas Téterchen, « La brigade franco-allemande et la relance de la défense européenne », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 8 avril 2025.

ISBN : 979-10-373-1031-6

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

© Tous droits réservés, Ifri, 2025

Couverture : Jägerbataillon 291 lors du défilé du 14 juillet, place de la République à Strasbourg, 2013.

© Claude TRUONG-NGOC/Wikimedia Commons
(sous licence Creative Commons Attribution – ShareAlike 3.0 Unported – CC BY-SA 3.0).



27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 – France

lfri.org

